



INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

I B P T

COMMUNICATION

L'IBPT a reporté la possibilité du candidat pour miser pour la quatrième autorisation 3G au 27 juin 2011, à 10 heures

Le 15 mars 2011, l'IBPT a publié un appel aux candidats pour la mise aux enchères des droits d'utilisation des fréquences dans la bande 2,1 GHz, conformément à l'arrêté royal 3G.

Le délai pour le dépôt des candidatures expirait le 29 avril 2011. A cette date, une candidature de la SA Telenet Tecteo Bidco avait été reçue. Après analyse, l'IBPT avait constaté la recevabilité de cette candidature.

Suite à la demande du candidat, l'IBPT a accepté de reporter la date limite à laquelle la SA Telenet Tecteo Bidco doit formuler son offre au 27 juin 2011 à 10 heures.

L'IBPT pourra procéder à la notification de l'autorisation 3G après avoir clôturé l'entièreté de la procédure administrative.